
Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 4 juin 2019, de 18 h 30 à 19 h 30
à la salle 4 du Bureau de projet NCH (2505, boul. Henri-Bourassa)

Membres présents :

M^{me} Catherine Bergeron
M. Alain Couillard
M. David Dionne
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Chantal Dugas
M^{me} Geneviève Dupuis
M. Richard Fournier
M. Luc Gagnon
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Chantal Godin
M. Jean-Thomas Grantham
M^{me} Anne-Sophie Larochelle
S^r Huguette Michaud
M. André Ouellet
M. François Pellerin (*représentant*
M^{me} Rosanne Réaume)
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste

Membres absents :

M. Jean-François Darche
M^{me} Renée Désormeaux
M^{me} Geneviève Hamelin
M. Patrick Pépin
M. Yan Turgeon
M^{me} Suzanne Verreault

Observatrices :

M^{me} Audrey Painchaud
M^{me} Priscilla Gagnon

Invité(s) :

La réunion débute à 18 h 30. M. Richard Fournier préside la séance de cette rencontre et M. Jean-Thomas Grantham fait office de secrétaire. M. Fournier présente M^{me} Chantal Godin de la Société Saint-Vincent-de-Paul, nouveau membre pour les organismes communautaires.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 3 avril 2019 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Entraves à venir sur le boulevard Henri-Bourassa

5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Assemblée citoyenne du 18 juin 2019
7. Mise à jour sur la mobilité
8. Mise à jour concernant les œuvres d'art
9. Demandes des citoyens
10. Sujets divers
11. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 3 AVRIL 2019 ET SUIVIS

Le compte rendu de la dernière séance tenue le 3 avril 2019 est adopté avec les corrections suivantes :

MEMBRES PRÉSENTS/ABSENTS :

M^{me} Christiane Gamache était absente.

M. François Pellerin était présent et représentant de M^{me} Rosanne Réaume.

POINT 7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART (PAGE 5, AVANT DERNIER PARAGRAPHE)

M^{me} Bergeron relate que lors d'un retour de voyage en Abitibi avec M. Sol Zanetti, [...].

SUIVI

POINT 6. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Fournier fait part aux membres de la présentation conjointe du RTC et du Bureau de projet du réseau structurant sur l'offre de service desservant l'hôpital, devant avoir lieu à la présente réunion, est reportée à la rencontre de septembre. Des séances d'informations citoyennes auront lieu sous peu et ils ne voulaient pas créer de précédent en dévoilant des informations sur le réseau.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M^{me} Anne-Sophie Larochelle fait une récapitulation des travaux en cours de la phase 1 et en explique les différents niveaux d'avancement. M. Robert Topping confirme que le taux d'avancement des travaux de la phase 1 est de 50 %.

4. DÉVIATION À VENIR SUR LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA

M. Topping présente aux membres du comité la déviation à venir, à partir de l'automne 2019, sur le boulevard Henri-Bourassa en raison des travaux pour la mise en œuvre de la phase 2.

L'élargissement de la zone de chantier empiètera sur une des voies actuelles de circulation du boulevard. Afin d'établir ce périmètre, le boulevard sera dévié afin de conserver quatre voies de circulation. Ce nouvel aménagement sera en place pendant la durée des travaux de la phase 2 (de 3 à 4 ans).

M. André Ouellet demande comment va se faire la circulation des camions pour entrer dans la nouvelle zone de chantier. M^{me} Larochelle explique le nouvel aménagement et que les intersections actuelles demeurent avec le même fonctionnement. M^{me} Larochelle souligne également que cette solution va diminuer les aires d'attentes des camions sur les rues et sur le boulevard en dehors de la zone chantier.

La piste cyclable entre la 22^e Rue et la 18^e Rue sera transférée temporairement. Ce changement se fera à partir de l'été 2019. Les plans ne sont pas finaux, des discussions sont en cours avec la Ville de Québec qui nous donnera ses orientations.

M. Martial Van Neste s'inquiète de la coupe des arbres en raison de l'aménagement de la piste cyclable temporaire. Le conseil de quartier Maizerets est très préoccupé, car cette nouvelle piste pourrait forcer la coupe d'arbre. Ce commentaire sera pris en compte dans le réaménagement.

M^{me} Chantal Dugas explique que le RTC est à planifier les nouveaux parcours d'autobus qui desserviront l'hôpital. Elle s'inquiète que cette zone chantier pourrait compromettre les trajets. M^{me} Larochelle la rassure en rappelant qu'il y aura le même nombre de voies de circulation. Le terre-plein ainsi que les stationnements seront retirés pour assurer l'existence des quatre voies.

M. Van Neste explique aussi que la piste cyclable va être en croisement avec l'entrée double de la clinique Synase. M^{me} Larochelle confirme que ce point va être regardé.

M^{me} Larochelle explique que l'entrée des ambulances sera également déplacée temporairement.

M. Topping revient sur les travaux à venir et explique que l'avenue de Vitré ne sera bientôt plus utilisée pour le passage des bétonnières. La circulation sera moins dérangeante pour les citoyens et elle sera utilisée que pour la livraison de matériaux.

M. Van Neste demande si les entrées de chantiers sur la 24^e Rue vont rester des entrées majeures.

M. Topping explique que la stratégie de la phase 2 n'est pas encore élaborée, mais il faut tenir compte du chantier du Centre de recherche, celui-ci étant à proximité.

M. Ouellet a remarqué qu'il y a beaucoup de « pickups » stationnés dans les rues et cela enlève beaucoup de places. M. Topping lui mentionne que, pour la phase 2, une solution est en préparation pour les employés du chantier.

5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M. Grantham présente le bilan des actions de communications et les demandes externes reçues, qui ont diminué sensiblement.

M^{me} Gamache souligne le bon travail et la communication faite aux citoyens. M. Van Neste fait état également que le NCH a toujours son point statutaire à chaque rencontre de son conseil de quartier.

6. ASSEMBLÉE CITOYENNE DU 18 JUIN 2019

M. Grantham explique qu'en raison d'un enjeu de salle, l'assemblée citoyenne se tiendra le 2 juillet au Domaine Maizerets à la salle 100 au lieu du 18 juin, tel qu'annoncé. L'assemblée consistera à une présentation générale des travaux réalisés et à venir. Des invitations officielles par courriel, courrier et par les médias sociaux partiront sous peu. Les membres du comité sont invités à partager l'invitation.

7. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M^{me} Geneviève Dupuis explique les démarches faites par le CHU auprès du RTC. Le CHU adoptera son plan de gestion des déplacements et de développement durable grâce à l'aide et l'accompagnement de la firme Mobili-T.

8. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

Les travaux d'élaboration du plan d'aménagement et de disposition des œuvres de la phase 2 sont en cours en concertation avec le ministère de la Culture.

M^{me} Larochelle explique que, pour la phase 1, les travaux sont à l'étape de la coordination technique pour l'installation des œuvres. M^{me} Dupuis confirme qu'un dévoilement public aura lieu en temps et lieu.

9. DEMANDES DES CITOYENS

M. Grantham confirme que nous n'avons pas reçu de nouvelle demande.

10. SUJETS DIVERS

M. Alain Couillard demande si des aménagements intérieurs sont prévus pour les enfants étant en attente du traitement d'un parent. M^{me} Dupuis confirme que, pour beaucoup d'unité, il n'est pas permis pour des enfants de 16 ans et moins d'être présents pour des raisons de normes de prévention des infections.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 17 septembre 2019 à 18 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Compte rendu rédigé par Jean-Thomas Grantham/Louise Vézina